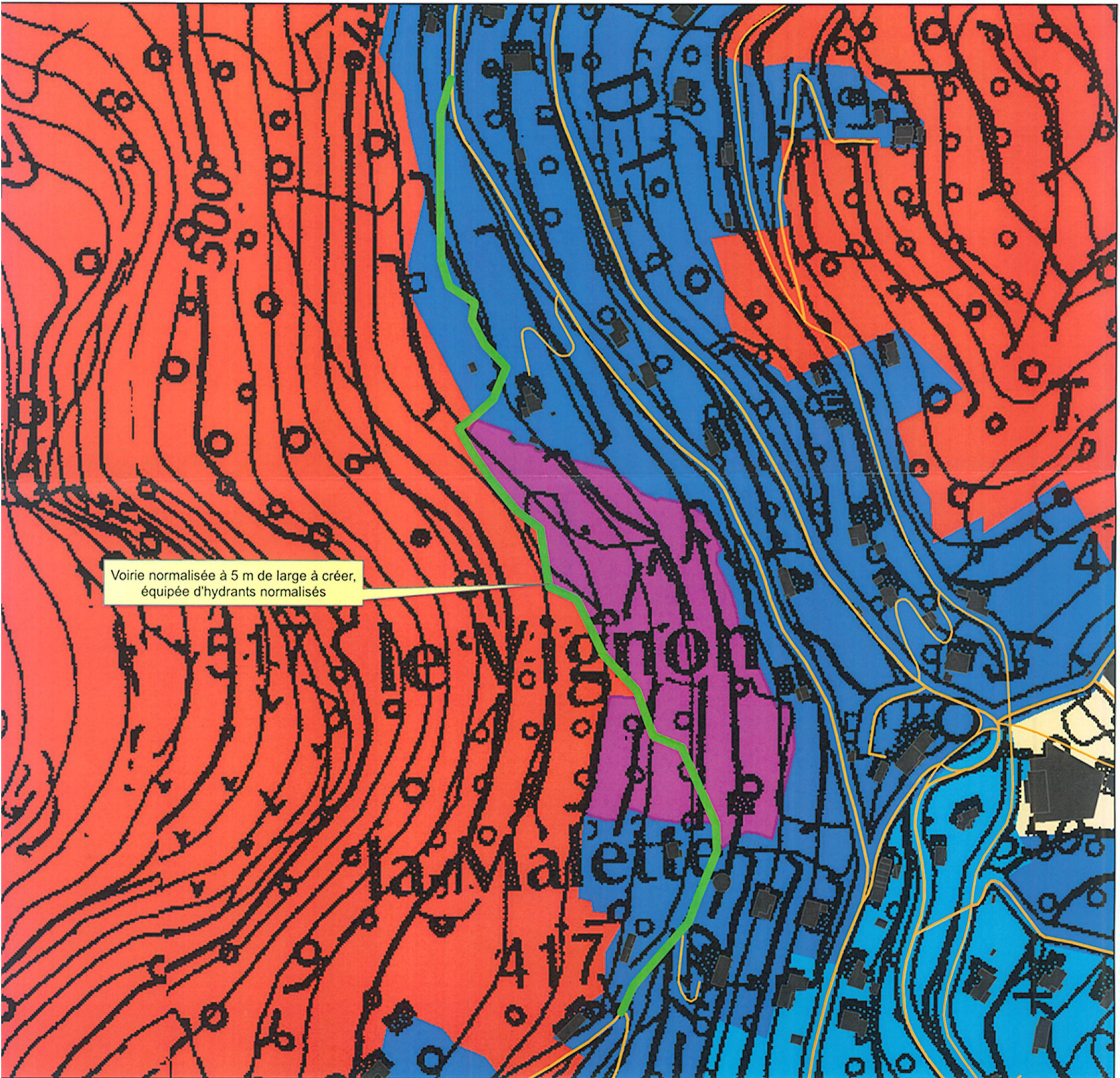


COMMUNE DE CARROS
 PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS
 PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

**ANNEXE 8 : Schéma de principe des aménagements
 à réaliser pour le quartier de La Foux**



Zonage du PPRIF :

- Zone Non Réglementée par le PPRIF
- B2 - Zone de risque faible
- B1 - Zone de risque modéré
- B1a - Zone de risque modéré à prescriptions particulières
- R0 - Zone de risque fort défendable après travaux
- R - Zone de risque fort



Ech. : 1:2 500

